# Piloter et renégocier son contrat de protection sociale complémentaire dans la métallurgie

Droit social

14/11/2026

## Public et prérequis

Notions en droit du travail et en pratique de la paie

Dirigeants d'entreprise, RRH, assistant RH, responsable paie

## Les objectifs

Identifier les obligations de l'employeur issues de la loi et de la convention collective
Comprendre le contenu des garanties que l'employeur doit mettre en place, et des garanties complémentaires qu'il peut proposer à ses salariés dans le cadre de sa politique sociale
Maîtriser les modalités de mise en place et de gestion des régimes de prévoyance au sein de l'entreprise

## Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques et remise d'un support pédagogique

## Validation et certification

Attestation de fin de formation

## Contenu de la formation

**Garanties de prévoyance complémentaire**

- Frais de santé : socle minimal de branche, régime facultatif de branche, panier de soins, contrat responsable
- Prévoyance dite « lourde »
- Nouvelles obligations conventionnelles (incapacité, invalidité, décès)
- Régime facultatif de branche
- Articulation de la garantie incapacité avec le maintien de salaire conventionnel

**Mise en place et gestion des régimes**

- Formalisme
- Définition des bénéficiaires, caractère collectif et obligatoire
- Financement
- Financement minimal par l'employeur prévu par la nouvelle convention collective
- Régime social et fiscal des contributions de l'employeur
- Portabilité
- Modification du régime, changement d'organisme assureur

## Modalités d'évaluation

Evaluation en cours de formation

RÉFÉRENCE
**DRSCCNNO00002S**

CENTRES DE FORMATION
**Nancy-Maxéville, Thaon-les-Vosges, Bar-le-Duc, Saint-Dié-des-Vosges, Yutz, Henriville, Bouxières-sous-Froidmont, Metz**

DURÉE DE LA FORMATION
**1 jour**

ACCUEIL PSH
**Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.**

## Les + du pôle formation

• 2000 jeunes formés par an
• 500 demandeurs d'emploi formés par an
• 3000 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

## Contact

commercial@formation-industries-lorraine.com

## Coût et financement

Sur demande et transmis dans le devis

## Modalités d'inscription

A réception du bulletin d’inscription et du devis signé, transmission à l’entreprise de la convention et des documents d’entrée en formation (convocation, règlement intérieur, …)

## Personne en situation de handicap

Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap

## Délai d'accès

5 jours

## Organisation de la formation

7 heures / jour